

AUDIT AUDIT

Gestion des risques Psychosociaux

modalités d'intervention

Lieu : dans les locaux de votre entreprise, le cas échéant, une salle sera mise à votre disposition.

Méthodologie

Entretiens, échanges, documents, Approche interactive visant à partager les expériences.

Formation

Durée totale de l'intervention.

9 jours

1 réunion d'objectif avec la hiérarchie.

2 jours d'entretiens individuels. (1h/pers – 2 pers/service)

2 jours de synthèse des entretiens

1 jour de formation (restitution des résultats et formation sur les RPS – mise en place d'un plan d'action)

1 réunion de concertation avec les acteurs de la prévention et l'employeur.

1 jour de suivi à 6 mois.

Mise en place d'une cellule d'écoute ½ jour/2 mois (soit **3 jours** la première année)

vos besoins :

Vous souhaitez réaliser une action de prévention dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux.

Mettre en place des procédures de façon à réguler ces risques.

objectifs :

• Sensibilisation des participants aux techniques de management social notamment pour la prévention des situations difficiles et le maintien de la santé des équipes.

• Prise en compte de l'importance de la communication

• Utiliser les techniques de management (audits, gestion des priorités, gestion des tensions, information) pour développer une ambiance de travail sereine.

L'audit doit permettre à la Direction de comprendre les causes d'éventuels problèmes et de prendre à temps des décisions pour préparer le moyen terme. L'objectif est d'ouvrir des pistes pour une amélioration des conditions de travail qui tienne compte des facteurs psychosociaux.

Public concerné :

Cadres et non cadres.

Intervenant / consultant :

Consultant psychologue spécialisé dans la gestion des Risques psychosociaux.



Gestion & Risques Psychosociaux

Etapes :

1. Détection des champs qui pourraient situer les dysfonctionnements de la structure au plan psycho-social.
2. Restitution et formation, élaboration d'un plan d'action de solutions correctives.
3. Journée de suivi tous les 6 mois avec les acteurs impliqués dans le processus permettant de faire le point sur le niveau d'avancement et les freins à neutraliser.
4. Mise en place d'une cellule d'écoute d'une demi-journée tous les deux mois assurant une action préventive voire curative dans certains cas.

PROCESSUS

PREPARATION DE LA MISSION

Elle comprend la présentation générale de la méthode de travail et la validation de la méthode retenue. Ceci pour s'assurer que tous les participants collaborent à la démarche.

Pour toute la durée de l'action, Nous aurons pour interlocuteurs :

- La Direction
- Les salariés

PHASE D'INVESTIGATION

Entretiens individualisés

Audit auprès d'un panel de salariés de l'entreprise représentatifs des services

Rassemblement des données par le consultant psychologue

PHASE DE PRODUCTION (groupes de 12 participants)

Matin : Restitution de l'audit

Sensibilisation aux RPS

Après-midi :

Recherche de solutions correctives

Etablissement d'un plan d'action

PHASE DE MISE EN OEUVRE (6 mois plus tard) (12 personnes)

Matin : Mise au point du suivi de l'action

Après-midi : repérer les évolutions et mieux cibler le positionnement
Adapter aux besoins et à l'évolution de l'entreprise

Une cellule d'écoute peut être mise en œuvre ½ jour/2 mois

Magali BADINA, consultante ☎ 06 75 12 22 73

2 boulevard des Myrthes 06150 CANNES-LA-BOCCA

badina@audit-prevention.com ☎ www.audit-prevention.com

